EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice : 17 Nbre de membres présents : 11 Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes: Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille quinze, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 juin 2015

<u>Etaient Présents</u>: Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU-FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON -RENARD.

Délibération N°2015-02-035 : Désignation du représentant du SMIDDEST à la CLE du SAGE de la Seudre

Vu le CGCT:

Il est décidé, à l'unanimité:

Article unique. de désigner Madame Françoise de ROFFIGNAC délégué du SMIDDEST à la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Seudre.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

Le Président

Jacki QUESSON

SMIDDES

PREFECTURE DE LA GIRONDE

2 0 JUIL. 2015

Bureau du Courrier